

Votants : 85
Convocation du Conseil de Communauté :
le 5 avril 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 avril 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 avril 2013

ASSAINISSEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE LA 1ERE TRANCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU COLLECTEUR D'EAUX USEES DE LA VALLEE DU LAMBON

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Michèle COURT, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Elisabeth MAILLARD à Joël MISBERT, Joël BOURCHENIN à Dominique VALLEE, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Michel SIMON à Jacques GUILLOTEAU, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Marie-Christelle BOUCHERY à Jacques MORISSET, Rabah LAICHOURE à René MATHE, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Alain CHAUFFIER à Gilbert GOLAZ, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annie COUTUREAU à Pilar BAUDIN, Didier DAVID à Alain PARROT, Annick DEFAYE à Josiane METAYER, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Jean-Louis SIMON, Jacqueline LEFEBVRE à Elisabeth BEAUVAIS, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT, Claire RICHECOEUR à Georges BERDOLET, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET

Titulaires absents suppléés :

Anita JAGOUEX par Michèle COURT, Francis THIBAUDAULT par Anthony BONNIN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Emmanuel GROLLEAU, Germain MEHL, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Stéphane PIERRON, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBAUT, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Aurélien MANSART, Rose-Marie NIETO, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130415-C31-04-2013-DE
Date de télétransmission : 19/04/2013
Date de réception préfecture : 19/04/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 AVRIL 2013

ASSAINISSEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE LA 1ERE TRANCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU COLLECTEUR D'EAUX USEES DE LA VALLEE DU LAMBON

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Niort doit réaliser des travaux de réhabilitation du collecteur d'eaux usées de la Vallée du Lambon.

La Vallée du Lambon est située dans les périmètres de protection rapprochée dits sensibles (1-b et 1-c) des captages du SEV, alimentant les communes de Niort, Bessines, Coulon, Aiffres et Magné.

L'arrêté préfectoral du 29 Novembre 2010 déclarant d'utilité publique le prélèvement d'eaux potables à partir des captages du « Vivier », de « Gachet I » et de « Gachet III » fixe dans son annexe 12 : Périmètre de protection rapprochée 1-b des captages du « Vivier », de « Gachet I » et de « Gachet III » :

« Le collecteur d'eaux usées domestiques qui suit le fond de la Vallée du Lambon verra son étanchéité éprouvée tous les 5 ans [...] »

De plus, les équipements de métrologie installés au poste de refoulement du Vivier en 2012 ont permis de mettre en évidence des défauts structurels sur cette canalisation.

Le linéaire de réseau concerné est de 7 600 m, pour un diamètre allant de 500 à 200 mm.

L'accès du collecteur n'étant possible qu'en période d'étiage, les opérations de contrôle et de remise en état du réseau ont été découpées en plusieurs tranches annuelles.

La présente demande concerne la réalisation de la première tranche des travaux de réhabilitation et de renouvellement du collecteur, été 2013.

Deux opérations de contrôle des réseaux ont été menées en 2009 et 2012 sur 2 600 mètres de canalisation. Pour cette 1ère tranche :

- 1280 ml de canalisations sont conformes aux exigences de l'arrêté,
- 1320 ml de canalisations doivent être remis en conformité.

Le détail des travaux de réhabilitation comporte :

- Réhabilitation du collecteur par un procédé de chemisage intérieur avec une résine étanche : 860 mètres linéaires,
- Remplacement du collecteur existant par une canalisation en fonte ductile : 620 mètres linéaire de diamètres 300,
- Réhabilitation ou remplacement de 28 regards de visite,
- Réhabilitation ou remplacement de 8 branchements particuliers,

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130415-C31-04-2013-DE
Date de télétransmission : 19/04/2013
Date de réception préfecture : 19/04/2013

- Déconnection et traitement de 2 arrivées d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées,
- Mise en place de 130 mètres de réseaux d'eaux pluviales du diamètre 600 à 1000.

Un tronçon de 35 mètres a déjà été réhabilité en urgence dès septembre 2012, suite au contrôle de la canalisation en août 2012.

Ces travaux de réhabilitation seront assurés sur le marché à bons de commande « Travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public, de réseaux d'eau, d'assainissement et d'espaces verts – lot 7 – Assainissement » de la CAN ainsi que par le futur marché à bons de commande « réhabilitation des canalisations d'assainissement sans ouverture de tranchée » de la CAN.

Ces travaux sont susceptibles de se voir attribuer des aides financières de la part du Conseil Général des Deux-Sèvres et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le dossier de demande de subvention relatif au financement des études et des travaux de réhabilitation du collecteur de la Vallée du Lambon,
- Solliciter auprès du Conseil Général des Deux-Sèvres et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne des aides financières au taux le plus élevé possible.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130415-C31-04-2013-DE Date de télétransmission : 19/04/2013 Date de réception préfecture : 19/04/2013
--